L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 17 NOVEMBRE, 1883. 56ème Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de proprietes Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale du devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour vente judiciaire, commençant à 11 heures A. M., le 17ème jour de novembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1880, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

GADILLON, B, Heritiers de — Taxe de 1880, montant à $1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Jeanne, Bourgogne et Remparts, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 391; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 64 pieds de face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur.

CLARK, Mme FRANK—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Marais, Jeanne et Claude, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 410; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Barthélemy et Marais et mesure 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur 119 pieds de profondeur.

CAVELIER, THEOPHILE—Taxe de 1880, montant à $3 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Lafayette, Port et Villeré, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 519, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 58 pieds de face à la rue Urquhart sur 100 pieds de profondeur.

CASSIMIER, ERNEST—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Villeré, Congrès et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 529; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Elmire et Villeré et mesure 30 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

CARPENTER, JEAN, B.— Taxe de 1880, montant à $3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mazant, Barthélemy, Villeré et Robertson, désignée comme une portion de l'ilet No. 604; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Mazant sur 140 pieds de profondeur.

CHALER, P. O. — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 604; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur.

CANNON JOSEPH — Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Féliciana, Clouet, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 605; le dit lot No. 18 mesure 31 pieds de face à la rue Féliciana sur 117 pieds de profondeur.

CAENIN, P.—Taxe de 1880, montant à. $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 668; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 170 pieds de profondeur.

CLAYTON, EDWARD — Taxe de 1880, montant à $8 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Arts, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No. 612; le dit lot No. 29 mesure 40 pieds de face à la rue Musique sur 94 pieds de profondeur.

CANNON, Mme A. K.—Taxe de 1880, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Robertson, Louisa et Claiborne, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 654; les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Clouet et Robertson et mesurent 62 pieds de face à la rue Clouet sur 108 pieds de profondeur.

CHASSAGNE, SUCCESSION Mme THOMAS—Taxe de 1880, montant à.... 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Clouet, Louisa et Claiborne, désignée comme une portion de l'ilet No. 654; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à ....$ 1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Robertson et Claiborne, désignée comme une portion de l'ilet No. 711; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Prosper and Solidelle, désignée comme une portion de l'ilet No. 810; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHASSANIOL, ARTHUR— Taxe de 1880, montant à $2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Elmire, Prosper et Désiré, désignée comme une portion de l'ilet No. 730; la dite portion de terre mesure 241 pieds de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur.

CAREKAS, JOS.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Moulsana, Prosper et Claiborne, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 743; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Washington sur 125 pieds de profondeur.

CHARBONET, J. N.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 845.

CHARBONET, J. N.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Célestine et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 881; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, J. N.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Célestine et Génie, désignée comme une portion de l'ilet No. 917; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Libéral et Génie, désignée comme une portion de l'ilet No. 1097; la dite portion de l'ilet No. 1097 mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, J. N.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Libéral et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1134; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, J. N.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Vertus et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1248; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, J. N.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Vertus et Magistrat, désignée comme une portion de l'ilet No. 1288; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Loi et Magistrat, désignée comme une portion de l'ilet No. 1417; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Loi et Promenade Florida, désignée comme une portion de l'ilet No. 1458; la dite portion de l'ilet No. 1458 mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONET, JOHN—Taxe de 1880, montant à ....$ 30c
Quinze certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Reynes, Forstall, Promenade Florida et Industrie, désignés comme ilets Nos. 1626, 1673, 1856, 1863, 2081, 2082, 2180, 2228, 2245, 2425, 2461, 2644, 2746, 2801 et 2804.

CAMPBELL, JAMES—Taxe de 1880, montant à 15c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Port, Joséphine et Célestine, désignés comme lots Nos. 2 à 6 de l'ilet No. 923; les dits lots Nos. 3 à 6 forment l'encoignure des rues Joséphine et Port et mesurent 215 pieds de face à la rue Joséphine sur 105 pieds de profondeur.

CASTAING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin et les rues Joséphine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 953 A; le dit ilet No. 953 A mesure 220 pieds sur 341 pieds.

CASTAING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin et les rues Genie et Célestine, désigné comme ilet No. 983 A; le dit ilet No. 983 A mesure 220 pieds sur 338 pieds.

CASTAING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin et les rues Génie et Libéral, désigné comme ilet No. 1101 A; le dit ilet No. 1101 A mesure 220 pieds sur 341 pieds.

CASTING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin et les rues Force et Libéral, désigné comme ilet No. 1130 A; le dit ilet No. 1130 mesure 220 pieds sur 341 pieds.

CASTING, ALEXANDER—Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin et les rues Force et Vertus, désigné comme ilet No. 1222 A; le dit ilet No. 1222 A mesure 220 pieds sur 341 pieds.

CASTING, ALEXANDER—Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin et les rues Magistrat et Vertus, désigné comme ilet No. 1284 A.

CASTING, ALEXANDER—Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin et les rues Magistrat et Loi, désigné comme ilet No. 1421 A; le dit ilet No. 1421 A mesure 200 pieds sur 341 pieds.

CASTING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à 45c
Quinze certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry et Passage Lone, désignés comme ilets Nos. 1622, 1660, 1846, 1870, 2017, 2086, 2194, 2233, 2289, 2431, 2565, 2618, 2732, 2287 et 2849; les dits 15 ilets mesurent, chaque, 247 pieds sur 341 pieds.

CHABAUD, EMILE—Taxe de 1880, montant à 15c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peintres, Arts, Célestine et Génie, désignés comme 3 lots de l'ilet No. 1012, les dits 3 lots mesurent 96 pieds de face à la rue Peintres sur 120 pieds de profondeur.

CHALON, H.—Taxe de 1880, montant à 45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Libéral et Génie, désignés comme 12 lots de l'ilet No. 1075.

CHALON, N.—Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Libéral et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1156.

CLARKE, WM.—Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Emily, Mathilda, Plaisir et Noplus Ultra, désigné comme l'ilet No. 2345; le dit ilet No. 2345 mesure 326 pieds sur 341 pieds.

CAMBRE, ANTOINE—Taxe de 1880, montant à 5c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Delery, traversant à la rue Hancock, Caton et Solon, désignés comme ilets Nos. 2784 et 2785.

CATHOLIC ORPHAN ASSOC'T'N—Taxe de 1880, montant à $10 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 222; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Dauphine et Union et mesure 40 pieds de face à la rue Dauphine sur 126 pieds de profondeur.

CAVELIER, JULES — Taxe de 1880, montant à $6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, Bagatelle et Remparts, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 266; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

CAMOS, ANTOINE — Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, St. Claude, Bagatelle et Remparts, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 276; le dit lot No. 14 mesure 25 pieds de face à la rue Union sur 150 pieds de profondeur.

CARRIERE, Vve A.— Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, St. Antoine, Antonia et St. Claude, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 385; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur.

CHARTIER, SUC. de CHAS.—Taxe de 1880, montant à $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Union, Français et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 386; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur 64 pieds de profondeur.

CHARTIER, SUC. de CHAS.—Taxe de 1880, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Marais, Union et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 386; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Français et Marais et mesure 32 pieds de face à la rue Français sur 96 pieds de profondeur.

CASTING, ALEXANDER—Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin, Promenade Florida et la rue Loi, désigné comme ilet No. 2459.

CHAUSSY, Mme JULES — Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Champs Elysées, Marigny et Marais, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 480; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Urquhart sur 100 pieds de profondeur.

CHARLES, JOSEPHINE — Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 746; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur 124 pieds de profondeur.

CASTELIN, JEANNETTE—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Prosper, Claiborne et Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 751; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues St. Bernard et Prosper et mesure 34 pieds de face à la rue St. Bernard sur 90 pieds de profondeur.

CHARLES, JEAN EDOUARD—Taxe de 1880, montant à $7 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Columbus, Labarpe et Roman, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 763; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Columbus et mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

CAMOS, J. C. F.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Marigny, Mandeville et Solidelle, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 882; le dit lot No. 11 mesure 60 pieds de face à la rue Joséphine sur 120 pieds de profondeur.

CASTANEDO, F. — Taxe de 1880, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Columbus, Roman et Prieur, désigné comme lot No. 15 de l'ilot No. 895; le dit lot No. 15 mesure 37 pieds de face à la rue Laharpe sur 157 pieds de profondeur.

CHARLOT, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à 30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nelson, Clay, Castiglione et Rosière, désignée comme une portion de l'ilet No. 1729; la dite portion de l'ilet No. 1729 mesure 30 pieds de face à la rue Nelson sur 110 pieds de profondeur.

CARONDELET CANAL NAVIGATION COMPANY—Taxe de 1880, montant à 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une Propriété faisant face au Bayou St. Jean; la dite portion de terre mesure 20 pieds de face au Bayou St. Jean sur 25 pieds de profondeur.

CAVELIER, F — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Prieur, Lapeyrouse et Onzaga, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 11 mesure [illegible] pieds de face à la rue Johnson sur [illegible] pieds de profondeur.

CARNIF, GIBSON — Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Nouvelle-Orléans, Libéral et Force, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 1204; le dit lot No. 15 mesure 28 pieds de face à la rue St. Bernard sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 163 pieds de l'autre cote.

CAPIN, VEUVE CELESTE — Taxe de 1880, montant à 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Force, St. Antoine, Vertus et Bagatelle, désignée comme une portion de l'ilet No. 1206; la dite portion mesure 60 pieds de face à la rue Force sur 127 pieds de profondeur.

CALDWELL, EDW'D—Taxe de 1880, montant à 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Vertus et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1263; la dite portion mesure 63 pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur.

CADION, VEUVE WM. — Taxe de 1880, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Vertus et Magistrat, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 1328; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent, chaque, 23 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 106 pieds de profondeur.

CADION, VEUVE J.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Français, Vertus et Magistrat, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 1328; le dit lot No. 15 mesure 22 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 100 pieds de profondeur.

CASANAVE, G.—Taxe de 1880, montant à $6 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Loi et Magistrat, désigné comme l'ilet No. 1371; le dit ilet No. 1371 mesure 320 pieds sur 200 pieds.

CHARDIN, CHARLES—Taxe de 1880, montant à 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Abondance et Trésor, désignée comme une portion de l'ilet No. 1925; la dite portion de l'ilet No. 1925 mesure 260 pieds de face à la rue Français sur 156 pieds de profondeur.

CANA, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à 45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une Propriété faisant face à la Route de Gentilly, profondeur vers le lac.

CASTANEDO, J.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Antoine, Antonia, Solon et Pélopidas, désigné comme l'ilet No. 2000, le dit ilet No. 2000 mesure 212 pieds sur 300 pieds.

CANNON, W. H.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Joséphine et Célestine, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 814; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 60 pieds de face à la rue Marigny sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

CARTER, JAMES — Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1030; le dit lot No. 4 mesure 64 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

CASSIDY, HENRY — Taxe de 1880, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Génie, St. Antoine et Célestine, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1030; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Bagatelle et Génie et mesure 28 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

CHARLES, Vve JOS.—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mies, Galvez, Onzaga et D'Abadie, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 1047; le dit lot No. 14 mesure 22 pieds de face à la rue Miro sur 115 pieds de profondeur.

CHARBONNET, EMILE L. — Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Libéral et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1171.

CAMP, Mme J. N. — Taxe de 1880, montant à $3 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Union, Libéral et Force, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1174.

CHAUVEAU, AUGUSTE—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Libéral, Union et Force, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1174; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Français et Libéral.

CANNON, VEUVE R. A. — Taxe de 1880, montant à 45c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Libéral, Antonia et Force, désignés comme deux lots de l'ilet No. 1177.

CAPUS, Mlle FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à $1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, Force, St. Bernard et Libéral, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 1178; les dits lots Nos. 7 et 8 forment l'encoignure des rues Antonia et Force et mesurent 63 pieds de face à la rue Antonia sur 120 pieds de profondeur.

CARLOS, CLEMENT—Taxe de 1880, montant à 90c
Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Force, St. Bernard et Libéral, désignées comme deux portions de l'ilet No. 1179; une portion mesure 124 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 133 pieds d'un coté et 102 pieds de l'autre coté; l'autre portion forme l'encoignure des rues Force et Nouvelle-Orléans et mesure 90 pieds de face à la rue Force sur 100 pieds de profondeur.

CHAILLOT, ED.—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue de Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Force et Libéral, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1180; le dit lot No. 4 mesure 90 pieds de face à l'avenue de Londres sur 100 pieds de profondeur.

CHAILLOT, EDMOND — Taxe de 1880, montant à $3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'allée Rousselin, les rues Dorgenois, Laharpe et Lapeyrouse, désignée comme une portion de l'ilet No. 1356; la dite portion mesure 66 pieds de face à l'allée Rousselin sur 105 pieds de profondeur.

CAZANAVE, GADANNE— Taxe de 1880, montant à ....$ 2 40
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Warsaw, Bruxelles, Industrie et Agriculture, désigné comme un triangle de l'ilet No. 1725; le dit triangle de l'ilet No. 1725 mesure 240 pieds de face à la rue Warsaw sur 100 pieds de profondeur.

CASPARD, SUC. de ETIENNE—Taxe de 1880, montant à $3 60
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Loi et Magistrat, désignés comme 13 lots de terre dans l'ilet No. 1372.

CLANNON, ROBERT—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Loi, Français, Champs-Elysées et Hope, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1490; le dit lot No. 7 mesure 96 pieds de face à la rue Loi sur 126 pieds de profondeur.

CALOGNE, Mme F. A.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Lepage, Broad et Septième, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1500; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

CAZANAVE, P. et VEUVE BEAULIEU—Taxe de 1880, montant à....................$4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Lepage, Broad et Septième, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 1520; le dit lot No. 8 mesure 40 pieds de face à la rue Washington sur 64 pieds de profondeur.

CAVELIER, SUC. J.—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Washington, Broad et Septième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1521; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Esplanade sur 156 pieds de profondeur.

CAMBRAY, EDGAR—Taxe de 1880, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Onzaga, d'Abadie et Dupré, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 1533; le dit lot No. 19 forme l'encoignure des rues White et Onzaga et mesure 17 pieds de face à la rue White sur 41 pieds à l'arrière sur une profondeur de 105 pieds d'un coté et 50 pieds de l'autre coté.

CARRERE, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les Bruxelles, Warsaw, Broad et White, désigné comme l'ilet No. 1540; le dit ilet No. 1540 mesure 219 pieds sur 280 pieds.

CASSARD, SUC. ETIENNE —Taxe de 1880, montant à....................$6 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Duels, Antonia, St. Bernard et Hope, désignée comme une portion de l'ilet No. 1545; la dite portion de l'ilet No. 1545 forme l'encoignure des rues Duels et Antonia et mesure 30 pieds de face à la rue Duels sur 120 pieds de profondeur.

CARRIERE, JEAN—Taxe de 1880, montant à $6 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Route St. Jean, la rue Florida, Route de Gentilly et la rue Lacoste, désignée comme une portion de l'ilet No. 1685; la dite portion de l'ilet No. 1685 mesure 130 pieds de face à la Route St. Jean sur 150 pieds de profondeur.

CANTY, Mme THOS. A.—Taxe de 1880, montant à $1 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Duels et Hope, désignée comme une portion de l'ilet No. 1546; la dite portion de l'ilet No. 1546 mesure 120 pieds de face à la rue St. Antoine sur 126 pieds de profondeur.

CLARK, JOSHUA — Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Français, Duels et Hope, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1549, le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 116 pieds de profondeur.

CLAIBORNE, D.—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Desiondes, l'Avenue Jourdan et Bourgogne, désigné comme le fond du lot [illegible] de l'ilet No. 231; le dit fond du lot No. 2 A mesure 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 36 pieds de profondeur.

CLAIBORNE, DANERIH — Taxe de 1880, montant à $1
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Jourdan et les rues Deslondes, Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 231; le dit lot No. 23 mesure [illegible] pieds de face à l'Avenue Jourdan sur 125 pieds de profondeur.

CELESTIN, F. [illegible] JOS. [illegible] RICK—Taxe de 1880, montant à $1
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 867; le dit lot No. 11 mesure 26 pieds de face à la rue Bagatelle sur 110 pieds de profondeur.

CHEVALIER, Mme MARIE Z.—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Roman, Aubry et O'Reilly, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 966 et 967; le dit lot No. [illegible] mesure 21 pieds de face à la rue [illegible] sur [illegible] pieds de profondeur.

CELESTIN, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Libéral et Force, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1178; le dit lot [illegible] mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur [illegible] pieds de profondeur.

CELESTIN, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Libéral et Force, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1178; le dit [illegible] mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur [illegible] pieds de profondeur.

CELESTIN, BENJ.—Taxe de 1880, montant à ....$
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Vertus et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1264; la dite portion de l'ilet No. 1264 mesure [illegible] pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur.

COURDAN, J. — Taxe de 1880, montant à 5c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Port, Solidelle et Joséphine, désignée comme une portion de l'ilet No. 878, la dite portion de terre mesure 70 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 105 pieds de profondeur.

CROFT, JOHN—Taxe de 1880 montant à....................
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Barthélemy, Libéral et Force, désignés comme 11 lot de l'ilet No. 1147, les dits 11 lots de terre mesurent 341 pieds de face à la rue Marais sur 81 pieds de profondeur.

CORDIER, Mme SEGUIN—Taxe de 1880, montant à $1
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Mandeville, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 641, le dit lot No. [illegible] mesure 31 pieds de face à la rue Marigny sur 128 pieds de profondeur.

COPLAND, Vve DAVID — Taxe de 1880, montant à $2
Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Robertson et Claiborne, désignée comme partie du lot No. 10 de l'ilet No. 755; la dite partie du lot No. 10 mesure [illegible] pieds de face à la rue Antonia sur 91 pieds de profondeur.

CONDIFF, BENJAMIN — Taxe de 1880, montant à ....$2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Lapeyrouse, Laharpe et Miro, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1045; le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Galvez sur [illegible] pieds de profondeur.

COUSIN, DAVID—Taxe de 1880, montant à ....
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Libéral et Force, désignés comme 2 lots de l'ilet No. 1177.

CROSS, ISAAC CHAS.—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues D'Abadie, Avenue St. Bernard, Aubry, Miro et Tonti, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 1143; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue D'Abadie sur 102 pieds de profondeur.

CRONAN, DENNIS Jr.—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Célestine, Pologne, Lesseps et Joséphine, désigné comme l'ilet No. 941.

CRONAN, DENNIS Jr.—Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Célestine, France, Lesseps et Génie, désigné comme l'ilet No. 986.

CRONAN, DENNIS Jr.—Taxe de 1880, montant à 5c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pologne, Libéral, Lesseps et Force, désigné comme l'ilet No. 1144.

CRONAN, DENNIS Jr.—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues France, Libéral, Lesseps et Force, désigné comme l'ilet No. 1145; le dit ilet No. 1145 mesure 277 pieds sur 341 pieds.

CRONAN, DENNIS Jr.—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues France, Vertus, Lesseps et Force, désigné comme l'ilet No. 1237.

CRONAN, DENNIS Jr.—Taxe de 1880, montant à 45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pologne, Vertus, Lesseps et Force, désigné comme l'ilet No. 1238.

COULON, EMILE — Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 787; le dit lot No. 2 mesure 31 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur [illegible] pieds de profondeur.

CELESTIN, BENJ.—Taxe de 1880, montant à 90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertus, St. Antoine, Antonia et Force, désignée comme une portion de l'ilet No. 1265, la dite portion de terre mesure 32 pieds de face à la rue Vertus sur 160 pieds de profondeur.

CHESSE, LEON—Taxe de 1880, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Union, Français, [illegible] et Brutus, désigné comme ilet No. 3460 le dit ilet No. 3460 mesure 209 pieds sur 320 pieds.

CLEMENT, Mme A.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Pelopidas, Français, Union et Solon, désignée comme une portion [illegible], la dite portion de [illegible] à la rue Pelopidas sur 160 pieds de profondeur.

CLEMENT, ARTHEMISE—Taxe de 1880, montant à ....$1 [illegible]
Quarante trois certains lots, un triangle et deux portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] St. Jean entre le [illegible] [illegible] lots de l'ilet No. [illegible], 5 lots de l'ilet No. [illegible], un triangle de l'ilet No. [illegible], 12 lots de l'ilet No. 5073, 12 lots de l'ilet 5074 et deux portions de terre [illegible] Bayou St. Jean [illegible] mesure [illegible] Bayou St. Jean sur 79 pieds de profondeur.

CHIAPELLA, A.—Taxe de 1880, montant à ....
[illegible] terre, ensemble [illegible] trouvent, situé dans [illegible] de la ville de la Nouvelle-[illegible] [illegible] lot No. 20 et 21 de l'ilet No. 453, [illegible] mesure 30 pieds de [illegible] sur 150 pieds de profondeur.

CHIAPELLA, A.—Taxe de 1880, montant à $2 70
[illegible] district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Antoine et [illegible] sur 120 pieds de profondeur.

CANFEUGO, PIERRE — Taxe de 1880, montant à ....
[illegible] certain lot de terre, ensemble avec [illegible] troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 753; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur 95 pieds de profondeur.

[illegible] DE PIERRE—Taxe de 1880, montant à ....
[illegible] portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Union, Loi et Magistrat, désignée comme une portion de l'ilet No. 1373 [illegible] de terre mesure [illegible] pieds de face [illegible] sur 127 pieds de profondeur.

CHIAPELLA, EMILE—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] comme lot No. 5 de l'ilet No. 649, le dit lot No. 5 mesure [illegible] pieds de face à la rue Port sur [illegible] pieds de profondeur.

CHIAPELLA, EMILE—Taxe de 1880, montant à ....
[illegible] sur 105 pieds de profondeur.

[illegible]STMANN, Mme M. M.—Taxe de 1880, montant à 15
[illegible] certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mathilda, [illegible] Florida, désignée comme une portion de l'ilet No. 1466.

CRONAN, DENNIS Jr.—Taxe de 1880, montant à ....
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] France, [illegible] désignés comme [illegible] ilets Nos. [illegible] mesurent 277 pieds [illegible] mesurent 277 pieds sur 277 pieds.

CRONAN, DENNIS Jr.—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Pologne, Lesseps et Robertson, désigné comme ilet No. 666, le dit ilet No. 666 mesure 341 pieds sur 277 pieds.

CRONAN, DENNIS Jr. — Taxe de 1880, montant à ....
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Pologne, Lesseps et Prosper, désigné comme l'ilet No. 721.

CRONAN, DENNIS Jr. — Taxe de 1880, montant à ....
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, France, Lesseps et Prosper, désigné comme l'ilet No. [illegible]

CRONAN, DENNIS—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Solidelle, France, Lesseps et Joséphine, désigné comme l'ilet No. 876.

CONSTANCE et ALEXIS—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, St. Antoine, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 268; le dit lot No. 12 mesure 15 pieds de face à la rue [illegible] sur 128 pieds de profondeur.

CONSTANCE et ALEXIS—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, St. Claude et Marais, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 387; le dit lot No. 6 mesure 16 pieds de face à la rue Bagatelle sur 108 pieds de profondeur.

CORREGE, Veuve PIERRE—Taxe de 1880, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Kerlerec, Columbus et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 382; le dit lot No. 11 mesure 132 pieds de face à la rue Marais sur 128 pieds de profondeur.

CROZAT, J. B.—Taxe de 1880, montant à....................
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Kerlerec, Columbus, et Marais, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 502, le dit lot No. 8 mesure [illegible] pieds de face à la rue Villeré sur 95 pieds de profondeur.

COULON, DESIREE—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Laharpe, Columbus et Villeré, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 636; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Robertson sur 12[illegible] pieds de profondeur.

CROFT, Mlle HANNAH—Taxe de 1880, montant à ....$3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 636; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

CORMIER, VEUVE L.—Taxe de 1880, montant à ....
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Lapeyrouse, Rocheblave et Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. [illegible] dite portion de terre mesure 32 pieds de [illegible] la rue Onzaga sur 157 pieds de profondeur.

CORMIER, VEUVE L.—Taxe de 1880, montant à ....
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Onzaga, Lapeyrouse et Dorgenois, désignée comme une portion de l'ilet No. 1342 [illegible] portion de terre forme l'encoignure [illegible] Rocheblave et Onzaga et mesure 157 pieds de face à la rue Rocheblave sur 131 pieds de profondeur.

COQUET FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à ....$
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Septième, Lepage et Broad, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1520 [illegible] forme l'encoignure des rues Washington et Septième et mesure 56 pieds de face à la rue Washington sur 519 pieds de profondeur.

COOK, C. H.—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] [illegible] Hopkins, [illegible] désigné comme [illegible]

COLSON, PIERRE—Taxe de 1880, montant à ....
[illegible] Bayou St. Jean, désigné comme [illegible]

COCKAYNE JOSEPH — Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] Esplanade, [illegible]

COONEY, [illegible] — Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, [illegible] Dauphine et Bourgogne, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 250, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur [illegible] pieds de profondeur.

COPE, EDW. L.—Taxe de 1880, montant à $1
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Espagne, Mandeville et Rampart, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 271, le dit lot No. 7 mesure 15 pieds de face à la rue St. Claude sur 100 pieds de profondeur.

COOK, VEUVE JOHN—Taxe de 1880, montant à ....
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Urquhart, Tricou et Marais, désignés comme 4 lots de l'ilet No. 447, les dits 4 lots forment l'encoignure des rues Hancock et Urquhart.

CRONAN, DENIS, Jr.—Taxe de 1880, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Urquhart, Washington et Villeré, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 588, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Espagne et Urquhart et mesure [illegible] pieds de face à la rue Espagne sur 117 pieds de profondeur.

COLOMB, L. E.— Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Piété, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 666, le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Désiré sur 121 pieds de profondeur.

CONNELL, EDWARD—Taxe de 1880, montant à 60c
Dix-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Benton, Gordon, Prosper et Solidelle, désignés comme 18 lots de l'ilet No. 820; les dits 18 lots mesurent 320 pieds de face à la rue Benton sur [illegible] pieds de profondeur.

COOKEY, VEUVE MATHER—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peintre, Arts, Joséphine et Solidelle, désigné comme l'ilet No. 870.

COUARDEAU, JEAN—Taxe de 1880, montant à ....
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Port, St. Ferdinand, Génie et Libéral, désignée comme une portion de l'ilet No. 1070.

COULON, EMILE— Taxe de 1880, montant à....................
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Force et Vertus, désignée comme une portion de l'ilet No. 1170.

COULTER, Vve S. F.—Taxe de 1880, montant à....................
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Moulson, Magistrat et Loi, désignée comme une portion de l'ilet 1368.

CORMIER, PIERRE— Taxe de 1880, montant à....................
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une Propriété dans les terres de prairie, faisant face au Chemin de Gentilly, entre Gentilly et le lac.

CORMIER, PIERRE — Taxe de 1880, montant à....................
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une Propriété dans les terres de prairie, faisant face au Chemin de Gentilly, entre Gentilly et le lac.

CUCULLU, Mlle FELICIE— Taxe de 1880, montant à $2
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, d'Abadie, Onzaga et Rocheblave, désignée comme une portion de l'ilet No. 1342; la dite portion de l'ilet No. 1342 mesure 34 pieds de face à la rue Dorgenois sur 128 pieds de profondeur.

CUVILIER, JOS. — Taxe de 1880, montant à ....$
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, O'Reilly, Avenue St. Bernard et l'Allée Rousselin, désignés comme 9 lots de l'ilet No. [illegible] les dits 9 lots mesurent 114 pieds de face à la rue Broad sur 218 pieds de profondeur.

CULBERTSON VEUVE J. C.—Taxe de 1880, montant à....................
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Magistrat, Union et Loi, désignée comme une portion de l'ilet No. 1375; la dite portion de l'ilet No. 1375 forme l'encoignure des rues Bagatelle et Magistrat et mesure 60 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

CASTANEDO, J.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Socrates et Brieu, désigné comme l'ilet No. [illegible]; le dit ilet No. [illegible] mesure 270 pieds sur 320 pieds.

CLARK, CELESTE — Taxe de 1880, montant à 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Français, Champs-Elysées, Léonidas et Virginia, désignée comme une portion de l'ilet No. 3260.

CAMBRE, SUC. ANT.—Taxe de 1880, montant à 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans; désignée comme une portion de terre Milneburg, la dite portion mesure 120 pieds de face à la rue Marigny sur 120 pieds de profondeur.

CULBERTSON, VEUVE J. C. — Taxe de 1880, montant à ....
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, [illegible] Magistrat, désignée comme une portion de l'ilet No. 1375; la dite portion de l'ilet No. 1375 forme l'encoignure des rues Bagatelle [illegible]

CULBERTSON VEUVE J. C.—Taxe de 1880, montant à ....
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, [illegible] et Magistrat, désignée comme une portion de l'ilet No. 1375; la dite portion de [illegible] forme l'encoignure des rues Union [illegible]

CULBERTSON VEUVE J. C.— Taxe de 1880, montant à ....
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Loi, Union, Français et Magistrat, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 1376; les dits lots Nos. 17 et 18 forment l'encoignure des rues Loi et Union et mesurent 64 pieds de face à la rue Loi sur 128 pieds de profondeur.

CURE, EZILDA — Taxe de 1880 montant à $4
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, St. Ferdinand, Press et Marais, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 348, le dit lot No. 2 [illegible] 32 pieds de face à la rue St. Claude sur [illegible] pieds de profondeur.

CUVILLIER, JOS. — Taxe de 1880, montant à ....
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, [illegible] Treme et Marais, désignés comme lots Nos. 2, 3 et [illegible] de l'ilet No. [illegible], les dits lots [illegible] mesurent [illegible] pieds de face à la rue [illegible] sur 119 pieds de profondeur.

CUVILLIER, JOS. — Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Pologne, France et Solidelle, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 900, le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Lesseps [illegible] à la rue Pologne sur 277 pieds de profondeur.

[illegible] J. G. — Taxe de 1880, montant à ....
[illegible] certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pologne, [illegible] et Solidelle, désigné comme [illegible] de l'ilet No. 903, le dit lot [illegible] pieds de face à la rue Pologne sur [illegible] pieds de profondeur.

[illegible] J. L. — Taxe de 1880, montant à ....
[illegible] certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pologne, Lesseps, Joséphine et Solidelle, désignés comme [illegible] lots de terre dans l'ilet No. [illegible], les dits [illegible] lots mesurent 300 pieds de face à la rue Pologne sur 341 pieds de profondeur.

DARSE, JEAN E.—Taxe de 1880, montant à ....
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Columbus, Laharpe, Marais et Villeré, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 500, le dit lot No. 26 mesure 22 pieds de face à la rue St. Bernard sur 205 pieds de profondeur.

DARCANTEL, J. B.—Taxe de 1880, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 621, le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur 128 pieds de profondeur.

DABOVAL, P.—Taxe de 1880, montant à $3 18
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Bernard, Robertson et Villeré, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 622 [illegible], le dit lot No. 23 mesure 33 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

DAEBICHE, ANT.—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Antonia, St. Bernard et Prosper, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 753; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Prosper et Antonia et mesure 32 pieds de face à la rue Prosper sur 97 pieds de profondeur.

DANIEL, CASIMIR—Taxe de 1880, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue St. Bernard et les rues Nouvelle-Orléans, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 755, le dit lot No. 6 mesure 13 pieds de face à l'Avenue St. Bernard sur 90 pieds de profondeur.

DASHER, CONRAD—Taxe de 1880, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Joséphine, Marigny et Solidelle, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 882; le dit lot No. [illegible] forme l'encoignure des rues Mandeville et Joséphine et mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur 120 pieds de profondeur.

DAVIS, ANDY et CAROLINE—Taxe de 1880, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Libéral et Force, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1178, le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue St. Bernard sur 120 pieds de profondeur.

DARSE, JOS. R.—Taxe de 1880, montant à 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Duels, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Hope, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 1544, les dits lots Nos. 4 et 5 forment l'encoignure des rues Duels et St. Bernard et mesurent [illegible] pieds 8 pouces de face à la rue Duels sur 125 pieds de profondeur.

DARBY, CHAS.—Taxe de 1880, montant à 90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampment et Savage, désignée comme une portion de l'ilet No. 1556, la dite portion de l'ilet No. 1556 mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur 130 pieds de profondeur.

DAVIS, R. M.—Taxe de 1880, montant à $4
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la Route de Gentilly et les rues Maurepas, Florida et Lacroix, désignée comme une portion de l'ilet No. 1566, la dite portion de terre mesure 100 pieds de face à la Route Gentilly sur 165 pieds de profondeur.

DAVIS, J. E.—Taxe de 1880, montant à 30c
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor, désignés comme 7 lots de l'ilet No. 1972, les dits 7 lots mesurent 245 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 320 pieds de profondeur.

DRADE, JAMES—Taxe de 1880, montant à....................$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St. Jean, désigné comme lot No. 20, le dit lot No. 20 mesure 39 pieds de face au Bayou St. Jean sur 120 pieds de profondeur.

DAVIS, SUC. N. et R. — Taxe de 1880, montant à.................... 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, propriété faisant face à la partie inférieure du Bayou St. Jean; la dite portion de terre mesure 94 pieds de face au Bayou St. Jean sur 319 pieds de profondeur.

DABOAL, Mme R.—Taxe de 1880, montant à ....$2 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jumonville, Adams, Monroe et Peters, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 69, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 40 pieds de face à la rue Jumonville sur 286 pieds de profondeur.